

Présentation de l'enquête TIC entreprises



Cnis – commission Entreprises et stratégies de marché
24 mars 2022

17 juin 2021

- Enquête d'initiative européenne, soumise au règlement FRIBS
- Annuelle (depuis 2006)
- Obligatoire sur le champ des entreprises de 10 personnes ou plus (TIC)
- Optionnelle sur le champ des entreprises de moins de 10 personnes (TIC-TPE)
 - Effectuée en France en 2012, 2016, et 2022

- L'enquête TIC mesure l'utilisation des technologies numériques dans les entreprises
- Aborde de nombreuses thématiques différentes chaque année

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Utilisation d'ordinateurs et de réseaux	8	5	4	2	1	2	1	0				
Spécialistes en TIC et compétences			5	14	12	5	12	7	11		11	
Accès à internet et usages	34	37	20	33	31	28	21	32	15	22	12	27
Facturation inter-entreprises		3	6		8		11		4			4
Utilisation de services par internet de <i>cloud-computing</i>			17		10		10		8	12		11
Analyse de données (<i>big data jusqu'en 2021</i>)					14		14		20			
Partage électronique d'information sur SCM	5		3	3		8		3		5		16
Partage automatique de l'information au sein de l'entreprise	9	2	3	5								
Blockchain											4	
Utilisation de l'impression 3D							9		6			
Utilisation de robotique							9		9		8	
Utilisation des technologies RFID			3			3						
Sécurité des TIC				15				22			29	
Utilisation des technologies d'intelligence artificielle								6		19		28
Internet des Objets									6	8		
Les TIC et l'environnement											7	
Le commerce électronique	9	24	13	21	15	23	10	21	14	27	18	9
Données de cadrage	3	3	6	3	2	3	3	3	3	3	5	3
Nombre de questions	68	74	80	96	93	72	100	97	96	96	94	98

- Interroge les entreprises au sens de la LME à partir de 2022
 - Calendrier européen : transition de 2021 à 2025
 - Comparaisons internationales difficiles sur cette période
 - Rupture de série en 2022 : comparaisons temporelles impossibles
- Hors secteurs : agriculture, industries extractives, activités financières et d'assurance, administration publique, enseignement, santé et action sociale, culture
- Marchandes, exploitantes, actives, dont les unités légales sont implantées en France (y compris DROM)

- Mai 2020 : première version du questionnaire européen
- Février 2021 : version définitive du questionnaire européen
- Avril 2021 : comité de concertation
- Novembre 2021 : tirage de l'échantillon
- Janvier à mai 2022 : collecte
- Juin à septembre 2022 : Traitements post-collecte
- Octobre 2022 : Transmission des données à Eurostat
- Avril 2023 : Diffusion des résultats sur Insee.fr (IP, IR)

- Besoins définis par des organismes de la commission européenne (DG Connect, DG Just, DG Empl, DG JRC) et les instituts nationaux
- Sélection et formulation des questions, items, définitions par les pays membres lors des task forces et working groups
- Contient des questions obligatoires, et certaines questions optionnelles

- Réunit différents acteurs : organismes concernés par les TIC (DGE, Fevad, Arcep), services statistiques publics (SSP agriculture, SSM SI), OCDE, chercheurs
- Discute de l'adaptation des questions et des définitions depuis le questionnaire européen
- Propose des questions à ajouter dans le questionnaire national
 - Modules blockchain (2022), intelligence artificielle (2019)

- Environ 12 500 unités interrogées, tirées dans une population de 168 000 entreprises (205 000 UL en 2021)
- L'unité interrogée répond sur l'ensemble des unités légales du contour, dont la liste des plus importantes est fournie
- Choix de l'unité interrogée : tête de l'EP, holdings exclues
 - Autres exclusions envisagées : secteur K, sièges sociaux
- Collecte par internet depuis 2012, questionnaire papier disponible sur demande

	Taux de réponse	Taux de retour par internet
TIC 2022 projeté	65 % à 67 %	99,3 %
TIC 2021	70,1 %	99,4 %
TIC 2020	58,9 %	99,5 %
TIC 2019	73,4 %	98,4 %

Diffusion des données

- Indicateurs agrégés transmis à Eurostat
- Tableaux de données sur Insee.fr (Insee Résultats)
- Données individuelles sur le CASD

Publications nationales

- Insee Première pour chaque millésime, sur un (des) module(s) du questionnaire
 - « Internet des objets, impression 3D, robotique : des technologies davantage utilisées par les grandes sociétés » (2020)
 - « Un tiers des grandes sociétés a vécu un incident de sécurité informatique en 2018 » (2019)
 - « Médias sociaux, sites web, places de marché : des vitrines pour les sociétés » (2017)
- Fiche dans Insee Références (TIC)
- Dossier Insee Référence 2019 : « Cloud computing et big data : la dématérialisation au service des sociétés européennes. »

Autres travaux

- Études de l'OCDE sur l'intelligence artificielle, sur le croisement entre TIC et innovation

Merci de votre attention

Nicolas Boudrot
Responsable d'enquête
Département des synthèses
sectorielles